

APPEL À DÉFIS 2023

INCUBATEUR DE POLITIQUES PUBLIQUES



SciencesPo
ÉCOLE D'AFFAIRES PUBLIQUES

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
MOT D'INTRODUCTION	2
PRÉSENTATION DE L'INCUBATEUR DE	4
POLITIQUES PUBLIQUES (IPP)	4
1.1. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET APPORTS DU DESIGN	4
1.2. FONCTIONNEMENT	4
1.3. RÉSULTATS ATTENDUS	5
CANDIDATER À L'APPEL À DÉFIS 2023	7
2.1. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET CONDITIONS DE PARTICIPATION	7
2.2. TYPES DE DÉFIS ATTENDUS	7
2.3. MODALITÉS DE CANDIDATURE	9
2.4. PROCESSUS DE SÉLECTION DES DÉFIS	10
DÉROULEMENT DE L'INCUBATEUR DE POLITIQUES PUBLIQUES À PARTIR DE JANVIER 2023	11
JANVIER-FÉVRIER : PHASE D'IMMERSION ET D'ANALYSE	11
FÉVRIER-MARS : PHASE DE CONCEPTUALISATION	12
MARS-MAI : PHASE DE FORMALISATION	12
ILS SOUTIENNENT LE PROGRAMME	13
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	13
ANNEXES	14
DÉCOUVRIR LES PROJETS DES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS	14
LISTE DE TOUS LES PARTENAIRES DE L'IPP DEPUIS 2018	14

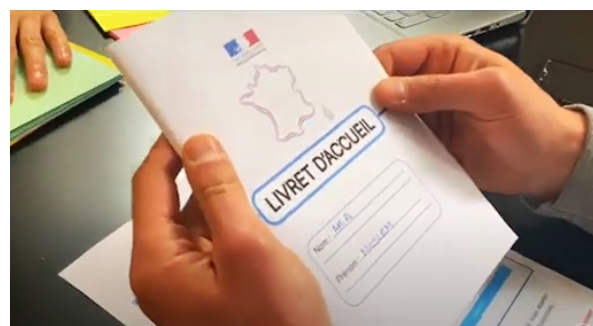
MOT D'INTRODUCTION

Dans la période de crises que nous traversons, chaque secteur, chaque organisation, chaque territoire et même chacun d'entre nous au niveau individuel, peut mesurer les mutations à l'œuvre qui risquent de s'intensifier encore demain. Les politiques publiques doivent accompagner et apporter des réponses à ces changements mais elles ne sont pas épargnées par les transitions : les grands défis climatiques, démocratiques, numériques posent des problèmes complexes qui ne pourront pas être résolus avec les méthodes et règles utilisées pour répondre aux problèmes du 20ème siècle, sous peine de générer de la frustration et de nourrir la défiance.

C'est dans ce contexte que l'École d'affaires publiques de Sciences Po lance un appel à défis pour la cinquième édition de l'Incubateur de politiques publiques.

Ce programme pédagogique innovant nous permet, en tant qu'École, de nous interroger sur ces transformations : quelles compétences devons-nous transmettre à nos étudiants, futurs acteurs du bien commun, dans ce monde en transition ? Comment pouvons-nous réinventer collectivement les formes de l'action publique afin de répondre aux besoins réels des citoyens et aux enjeux climatiques ? Comment répondre au besoin de nos étudiants de s'engager dans des missions porteuses de sens et dans des parcours professionnels moins linéaires pour y parvenir ?

Évidemment, nous ne pouvons pas répondre seuls à ces questions. C'est pourquoi nous proposons à tous les acteurs publics, privés ou associatifs engagés pour l'intérêt général, de partager avec nos étudiantes et étudiants de première année de Master des problématiques concrètes et réelles qu'ils rencontrent au quotidien et que nous appelons "défis".



**DEPUIS 2018, 47
PARTENAIRES TRÈS
DIVERS ONT AINSI
ACCEPTÉ D'OUVRIR
AUX ÉTUDIANTES ET
ÉTUDIANTS DES
TERRAINS
D'OBSERVATION,
D'IMMERSION ET
D'ACTION.**

Que pouvez-vous attendre de cette expérience et quel est l'intérêt pour votre organisation ? Bien sûr, bénéficier d'un regard neuf sur vos problématiques de la part de nos étudiants, forts de leur diversité de parcours et de points de vue et capable de faire dialoguer les disciplines, est un premier élément de réponse. De façon plus singulière, ce programme qui s'appuie sur le design vous propose de faire un pas de côté méthodologique dans la façon dont vous concevez habituellement vos problématiques. Ainsi, le diagnostic posé sur votre défi initial ne sera pas le produit final du travail des étudiants, mais bien un point de départ qui leur permettra de formaliser un dispositif concret permettant de mettre en discussion la problématique posée directement auprès des usagers concernés.

Car c'est bien là ce que nous souhaitons construire avec vous : interroger, au plus proche du terrain et de la réalité, la complexité des mutations sociales, économiques et démocratiques induites par les transitions écologique et numérique.

Par cet appel à défis, nous avons à cœur d'ouvrir un cadre de collaboration et de réflexion partenarial afin d'accompagner les transformations du monde tout en donnant à nos étudiants les outils et méthodes nécessaires pour le comprendre et pour le rendre plus juste et plus soutenable pour les générations futures.

Au plaisir de recevoir vos propositions de défis et d'échanger avec vous prochainement,
Bien à vous

Philippe Martin,
Doyen de l'École d'affaires publiques

Anne-Solenne de Roux,
Directrice exécutive de l'École d'affaires publiques

1. PRÉSENTATION DE L'INCUBATEUR DE POLITIQUES PUBLIQUES (IPP)

1.1. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET APPORTS DU DESIGN

L'Incubateur de politiques publiques (IPP) est un programme pédagogique innovant ouvert aux étudiantes et étudiants en **première année de Master** pendant le **semestre de printemps (Janvier-Mai 2023)**. Il forme aux nouvelles manières de concevoir et de mettre en œuvre les politiques publiques pour répondre aux grands enjeux contemporains à travers un cycle d'innovation qui s'appuie notamment sur des méthodologies issues du design.

Le design de politiques publiques est un champ d'action et de réflexion qui permet de repenser la façon de concevoir et de déployer l'action publique en introduisant notamment :

- de nouveaux prismes de lecture : par exemple, le centrage "**usager**" et "**expérience**"
- de nouvelles façons de travailler : par exemple, l'organisation en "**projet**", l'intégration des usagers à la conception des dispositifs ("**co-conception**", "**design participatif**")
- de nouvelles modalités de conception : par exemple, le "**prototypage**" de dispositifs permettant de tester des politiques publiques en amont de leur déploiement général (expérimentations, pilotes...)

L'IPP permet ainsi aux étudiantes et étudiants de développer des compétences très professionnalisantes et complémentaires à leur cursus. Ce programme leur permet de mettre la théorie en pratique en se confrontant au terrain et en proposant des dispositifs concrets. À travers la mise en discussion et l'expérimentation de leur solution, ils peuvent observer et mesurer son utilité réelle et la réception de leurs idées par les parties prenantes et ainsi l'adapter et l'améliorer si besoin.

1.2. FONCTIONNEMENT

Les défis sélectionnés à l'issue de cet appel seront proposés en novembre à tous les étudiants et étudiantes de première année des deux Masters proposés par l'École d'affaires publiques : le Master politiques publiques et le Master affaires européennes qui regroupent 11 spécialités (administration publique, sécurité et défense, culture, santé, energy environment and sustainability, digital, etc.)¹

¹ <https://www.sciencespo.fr/public/fr/formations/masters.html>

Sur la base de leur motivation et de leur appétence pour l'innovation publique, une centaine d'étudiants seront sélectionnés pour participer au programme et répartis par petits groupes de 4 à 6 personnes autour du défi de leur choix.

De Janvier à Mai 2023, ils travaillent sur le défi proposé par le partenaire. Pour cela, les groupes disposent, tous les mercredis matins, d'une plage horaire commune de 4h dédiée au projet. Tout au long du semestre, ils bénéficient d'enseignements théoriques sur le design de politiques publiques, d'ateliers méthodologiques et sont encadrés et guidés dans leurs travaux par des **tuteurs qui sont des designers professionnels**.

L'encadrement pédagogique est donc assuré par l'École et non par les partenaires. Ils sont cependant mobilisés à quatre moments clés durant le semestre :

- **18-20 janvier 2023 - journées d'immersion** : rencontres et activités à prévoir sur 2 ou 3 jours pour que les étudiants puissent prendre connaissance du sujet
- **15 février 2023 - rendu n°1** : réunion d'1h30 avec les étudiants
- **29 mars 2023 - rendu n°2** : réunion d'1h30 avec les étudiants
- **16 mai 2023 - restitution finale** : soutenance du projet face à un jury composé du partenaire, du designer encadrant le groupe ainsi que d'une ou deux personnalités qualifiées

Entre chacun de ces points d'étape, les étudiants sont en contact direct avec le partenaire et peuvent les solliciter s'ils ont des questions particulières sur le sujet, des besoins de mises en contact, etc.

1.3. RÉSULTATS ATTENDUS

Lors des deux rendus intermédiaires (février et mars), les étudiants présentent au partenaire un état des lieux de leur recherche et de leurs choix. Ils s'appuient pour cela sur différents formats issus du design : cartographie d'acteurs, parcours utilisateur, entretiens qualitatifs, collages de recherches, schéma d'idéation, maquettage rapide, etc.

À la fin du semestre, les élèves doivent **formaliser leurs idées de solutions** pour répondre au défi sous la forme d'un dispositif concret et tangible qui sera présenté au partenaire lors d'une journée de restitution et de valorisation le 16 Mai 2023.

Ces prototypes peuvent prendre **des formes très variées** en fonction de ce qui semble le plus pertinent pour répondre aux besoins réels des publics ciblés par la problématique : application mobile, plateforme web, jeu sérieux, création de contenus, simulateur, maquettes, redéfinition de processus et parcours utilisateurs, visualisation de données, etc.

Les élèves impliquent régulièrement le partenaire dans leur démarche afin d'avoir leur avis ou éclairage sur certains points de leur travail, ils restent cependant maîtres de la solution qu'ils choisissent et développent.

EXEMPLE DE PROJETS ET PROTOTYPES DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Fondation pour la recherche médicale - *Comment lutter contre la désinformation et la défiance envers la parole scientifique en garantissant un égal accès à une information fiable et de qualité?*

→ **BasEndo** - Une application à destination des femmes atteintes d'endométriose qui donne un accès simplifié aux études scientifiques sur le sujet, traduites et résumées grâce à une intelligence artificielle, ainsi que des résultats clés partageables facilement (à leur proches, employeurs, sur les RS, etc.). La solution permet de leur redonner le pouvoir sur leur maladie tout en démocratisant la démarche scientifique.

Groupe La Poste - *Comment rendre durable et décarbonée la mobilité des marchandises dans les zones urbaines françaises, en particulier dans la perspective des Jeux Olympiques de 2024 ?*

→ **Comp'arendé** - Un comparateur d'offres de logistique urbaine s'appuyant sur une base de données prenant en compte l'empreinte environnementale de la solution choisie et les investissements écoresponsables de l'opérateur.

Préfecture de Police de Paris - *Comment garantir un égal accès aux services publics pour les personnes en situation d'exclusion numérique ? Le cas des services rendus par la DTPP.*

→ **Pref'aide** - Un livret explicatif, des tutoriels vidéo et des fiches thématiques, pour accompagner pas à pas les usagers en situation d'exclusion numérique face à la dématérialisation des démarches administratives

Mission Interministérielle pour l'Apprentissage - *Comment lutter contre les stéréotypes de genre dans l'orientation professionnelle? Le cas des filières en apprentissage avant le bac.*

→ **Déclic Apprentissage** - Application s'adressant aux collégien.ne.s en classe de 4ème et de 3ème proposant : un questionnaire d'orientation contournant les stéréotypes de genre, des offres de stages d'immersion en milieu professionnel, et une mise en relation avec des apprentis.

Découvrez plus de projets en consultant la [bibliothèque des défis](#).

2. CANDIDATER À L'APPEL À DÉFIS 2023

2.1. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

- L'appel à défis est ouvert à toutes les organisations **publiques, privées ou associatives**, basées en France ou à l'étranger, à l'exception des organisations à vocation partisane, syndicale ou religieuse, dans un souci de neutralité. Les défis peuvent être soumis en français ou en anglais.
- Pour le bon déroulement du projet et la réalisation d'un travail le plus qualitatif possible, il est essentiel que la structure partenaire s'engage à :
 - **donner ou faciliter l'accès aux terrains d'observation, aux usagers et parties prenantes, à l'expertise et/ou à la documentation pertinentes** notamment lors de la phase d'immersion, mais aussi tout au long du semestre, en fonction des besoins des étudiants dans l'avancée de leur projet
 - **être présent pour échanger avec le groupe étudiant** lors des journées d'immersion (18,19 et 20 janvier 2023), des deux rendus intermédiaires (15 février et 29 mars 2023) et de la restitution finale (le 16 mai 2023)
 - **désigner une personne référente/point de contact** comme interlocuteur privilégié pour faciliter le suivi du défi
- Les défis sont encadrés par la **signature d'une convention de partenariat** (modèle de convention proposé par Sciences Po) et les étudiants signent une **clause de confidentialité** au début du semestre

La participation à l'incubateur de politiques publiques n'est pas soumise à contribution financière. Cependant, les partenaires retenus qui sont éligibles au mécénat ou à la subvention pourront être *a posteriori* sollicités pour apporter un soutien financier au projet pédagogique de l'École d'affaires publiques, notamment pour soutenir les frais liés aux immersions terrains des élèves, à l'encadrement pédagogique et plus généralement pour développer ce type de programme de formation de sein de l'École.

2.2. TYPES DE DÉFIS ATTENDUS

Cet appel à défis est **ouvert** et nous sommes avant tout à l'écoute des problématiques que vous observez sur votre terrain, dans votre quotidien, du moment qu'elles concernent un sujet d'intérêt général ou d'action publique. Chaque année, nous retenons ainsi des sujets

passionnants que nous n'aurions pas pu identifier sans ce dialogue ouvert avec les partenaires pendant toute la phase d'appel à défis.

Toutefois, en cohérence avec le projet pédagogique de Sciences Po, nous sommes particulièrement intéressés cette année aux défis liés aux transitions environnementale et numérique :

- **La transition écologique** : lutte contre le changement climatique, protection de l'environnement et des écosystèmes, adaptation de nos modes de vies, changement des systèmes productifs, impératifs de sobriété et d'écoresponsabilité, notamment numériques, etc.
- **La transition numérique et les nouvelles technologies (web3, blockchain, décentralisation, etc.)** : protection des droits des citoyens, inclusion des usagers dans leur diversité, lutte contre les biais algorithmiques, lutte contre la désinformation et la haine en ligne, nouvelles formes de gouvernance décentralisées, identification des opportunités d'usage (pour les individus, institutions, associations ou entreprises) d'un internet décentralisé et responsable au service du bien commun, etc.

Ces deux thématiques sont à de nombreux égards liées entre elles et croisent de façon systémique un nombre important de sujets également très pertinents pour l'Incubateur de politiques publiques : réponse aux nouvelles aspirations démocratiques et à la crise des institutions, transparence de la vie publique, accès au droit et aux services publics, garantie de conditions de vie dignes pour toutes et tous, lutte contre les discriminations et les inégalités, etc.

En fonction des activités de votre structure, les défis proposés peuvent s'inscrire dans des **secteurs très variés** comme l'éducation, le sport, la justice, les médias, la santé, l'agriculture, l'alimentation, la sécurité, etc.

Comment construire et formuler votre défi?

Le "défi" est un problème concret lié à un objet de politique publique, que ce soit au niveau d'une population ou d'un territoire en particulier.

Il peut s'agir par exemple de :

- Corriger un irritant côté usagers ou agents (non-recours, insatisfaction, délai, accès à l'information...)
- Pallier un manque (exclusion de certains publics ou territoires, enjeux ou cas
- "hors-radars", amélioration du service rendu...)
- S'adapter à une contrainte extérieure forte (changement climatique, crise sanitaire, changements réglementaires, nouveauté technologique...)

Pour formuler un bon défi, il s'agit de s'interroger sur “le bon problème à résoudre” et non pas sur “la bonne solution à développer”.

Par ailleurs, le comité de sélection sera particulièrement attentif aux points suivants :

- le défi ne doit pas reposer sur une idée déjà préconçue de solution
- le défi est avant tout un projet pédagogique et ne peut être associé directement ou indirectement à une prestation de services (qui l'apparenterait alors à de la sous-traitance)

2.3. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent parvenir à l'École d'affaires publiques [via le formulaire dédié](#) à partir du **15 septembre** et jusqu'**au 28 octobre 2022 à minuit au plus tard**.

Lien vers le formulaire de candidature

Si les candidats ont des interrogations concernant le fonctionnement de l'IPP, la meilleure manière de formuler un défi ou tout autre aspect relatif à l'IPP, nous les invitons à nous contacter le plus en amont possible aux adresses suivantes :

- lea.douhard@sciencespo.fr
- leila.nciri@sciencespo.fr

De son côté, l'équipe pédagogique de l'IPP se réserve la possibilité de demander des précisions au partenaire pendant la durée de l'appel à défi et en amont du comité de sélection.

Le formulaire de candidature vous demandera de préciser différents éléments dans le but de comprendre votre besoin et de vérifier votre capacité à proposer une immersion pertinente pour que le projet se déroule correctement.

→ **Compréhension de votre besoin :**

- description de(s) problème(s) ou besoin(s) concret(s) que vous souhaitez résoudre (en l'explicitant avec des indicateurs ou éléments qualitatifs)
- précision sur vos intentions, les résultats attendus ou la situation idéale visée
- information sur le contexte de votre problématique : pourquoi le problème se pose-t-il, y-a-t-il déjà eu des tentatives de solution déjà mise en œuvre, etc.

→ **Préparation de l'immersion au sein de votre problématique :**

- description des terrains, publics et ressources propres à votre organisation que vous pouvez mobiliser dans le cadre du défi

- description des terrains, publics et ressources externes à votre organisation que vous pouvez mobiliser dans le cadre du défi

2.4. PROCESSUS DE SÉLECTION DES DÉFIS

Le jury de sélection des défis se tiendra **début novembre 2022**. Le jury se compose notamment des responsables pédagogiques de l'École d'affaires publiques et d'un ou une représentant.e de nos soutiens de l'édition 2023 : le McCourt Institute et Accenture.

Une **quinzaine de défis seront pré-sélectionnés** à l'issue de ce jury et soumis aux étudiants qui devront candidater au programme en se positionnant sur 1 à 3 défis par ordre de préférence.

Une reformulation de votre défi pourra être suggérée par le jury afin de mieux l'adapter à la méthode de l'IPP, mais tout en respectant l'esprit de votre proposition.

Une fois les étudiants sélectionnés, la liste définitive des défis de l'édition 2023 sera confirmée :

- Si certains défis sont très sollicités par les étudiants, l'équipe pédagogique pourra proposer au partenaire de le "**dédoubler**", c'est-à-dire avoir deux groupes différents travaillant dessus en parallèle.
- L'équipe pédagogique se réserve également le droit de pouvoir annuler un défi pré-sélectionné si le nombre de candidatures solides n'est pas suffisant pour constituer un groupe

Enfin, **une réunion de lancement sera organisée fin novembre 2022** pour l'ensemble des partenaires. Cela sera l'occasion de se rencontrer ,de vous rappeler le rôle des partenaires pendant le semestre et de rentrer plus en détails dans l'organisation de l'IPP, notamment dans la co-construction du programme des journées d'immersion des 18, 19 et 20 janvier 2023.

MOMENTS CLÉS DU PROCESSUS DE SÉLECTION

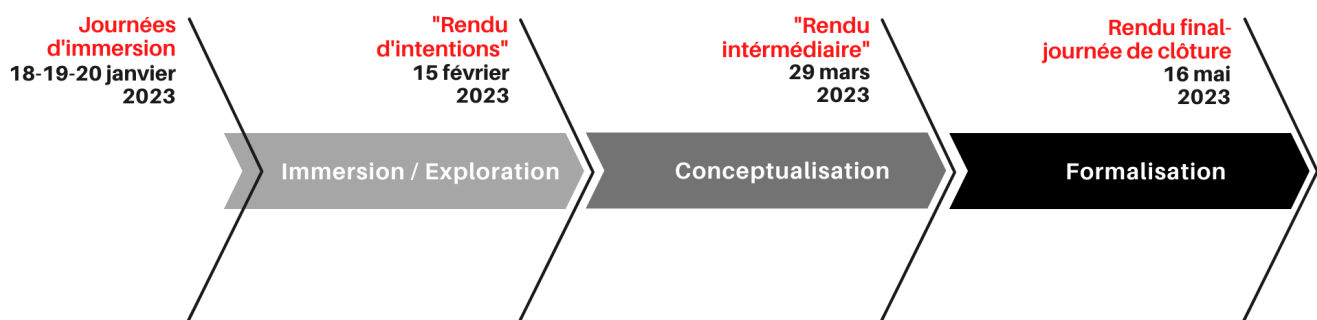
1. Vous proposez une ou plusieurs idée(s) de défi(s) en remplissant [le formulaire en ligne](#)
> **Date limite de candidature: 28/10/2022**
2. Le comité de sélection de l'École d'affaires publiques analyse l'ensemble des défis proposés et annonce les défis présélectionnés début novembre
3. Les défis présélectionnés sont soumis aux étudiantes et étudiants qui doivent les choisir lors de leur candidature au programme
4. La liste définitive des défis est confirmée mi-novembre

5. Une réunion de lancement est organisée fin novembre à Sciences Po

3. DÉROULEMENT DE L'INCUBATEUR DE POLITIQUES PUBLIQUES À PARTIR DE JANVIER 2023

Si votre défi est retenu dans le cadre de cet appel à défis, voici ce qui vous attend à partir de janvier 2023 !

Le programme se divise en trois grandes phases qui se concluent chacune par des rendus pour lesquels vous devrez être présents.



JANVIER-FÉVRIER : PHASE D'IMMERSION ET D'ANALYSE APPROFONDIE DU DÉFI

Cette phase a pour vocation d'immerger les étudiants dans la thématique : en observant, en documentant, en s'inspirant, en allant sur le terrain, en discutant avec les usagers et les parties prenantes. Elle se conclut par l'**identification d'un espace d'exploration** (contextualisation, problématisation et premières pistes), qui est discuté lors du rendu n°1 dit "Rendu d'Intentions".

🚩 **Du 18 au 20 janvier 2023** : journées d'immersion du groupe en lien avec le partenaire.

- Votre **participation active est nécessaire** pour construire le programme de cette immersion et permettre à votre groupe d'aller à la rencontre des publics concernés par votre problématique, d'explorer leurs besoins et ainsi de prendre connaissance du sujet dans son ensemble, en échangeant avec les différentes

parties-prenantes sur leurs enjeux.

- À noter qu'il est possible de demander la prise en charge de certains frais (transports et hébergement notamment) à l'**IPP** pour permettre aux étudiantes et étudiants de se rendre sur le terrain, qui n'est donc pas forcément en Ile-de-France.

Mercredi 15 février 2023 : Rendu "d'Intentions"

- Réunion d'1h30 avec votre groupe étudiant. Présence impérative du partenaire.

FÉVRIER-MARS : PHASE DE CONCEPTUALISATION

La deuxième phase a pour vocation de creuser l'espace d'exploration, d'imaginer des pistes de solutions et d'aboutir à la formulation d'une **proposition de dispositif** : identification d'un public, d'usages et de points de contact à dessiner. Cette première formulation du service sera discutée lors du deuxième rendu, le "Rendu Intermédiaire".


Mercredi 29 mars 2023 : "Rendu Intermédiaire"

- Réunion d'1h30 avec votre groupe étudiant. Présence impérative du partenaire.

MARS-MAI : PHASE DE FORMALISATION

La dernière phase du projet a vocation à **produire un démonstrateur ou prototype**, c'est-à-dire un ensemble d'éléments qui permet d'affiner et d'incarner la proposition de manière à démontrer la pertinence des propositions. Dans cette phase, les étudiants et les étudiantes testent, mettent à l'épreuve et en forme leur proposition de solution.

→ Les prototypes peuvent prendre des formes très variées en fonction de ce qui semble le plus pertinent pour répondre aux besoins identifiés au cours du processus d'innovation (application mobile, plateforme web, jeu sérieux, visualisation de données, création de contenus, simulateur, maquette, etc.).

 **Mardi 16 mai 2023 : Journée de clôture** de l'Incubateur de Politiques Publiques à travers un événement de restitution et de valorisation.

- Présentation des prototypes finaux. Présence impérative du partenaire.

ILS SOUTIENNENT LE PROGRAMME



McCourt //
Institute

McCourt Institute

Lancé en partenariat avec l'Université de Georgetown, à Washington D.C., et Sciences Po Paris, il entend veiller à ce que la gouvernance numérique devienne une priorité dans le développement des nouvelles technologies et soit intégrée à la prochaine génération d'Internet. Le McCourt Institute a été fondé en 2021 avec un investissement initial de 75 millions de dollars. Il a pour ambition d'améliorer la gouvernance numérique en soutenant des travaux de recherche sur les technologies éthiques et en servant de lieu de rencontre pour les spécialistes des technologies, chercheurs en sciences sociales, experts en gouvernance, et dirigeants des secteurs public et privé. Ensemble, ces partenaires créeront un cadre propice à l'activité et à la croissance en ligne, pour soutenir l'innovation et mettre la technologie au service du bien commun. Le McCourt Institute soutient les objectifs que poursuit le [Project Liberty](#), une initiative visionnaire qui vise à transformer le fonctionnement d'Internet, créer une économie numérique plus équitable et développer une nouvelle architecture civique pour le monde numérique.



FONDATION
ACCENTURE

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsables pédagogiques

- Léa Douhard - lea.douhard@sciencespo.fr
- Leïla Nciri - leila.nciri@sciencespo.fr

Enseignants

- Apolline Le Gall - Enseignante-chercheuse en sciences sociales, designer Co-fondatrice de l'agence [Où sont les dragons](#)
- Joachim Savin - Designer Co-fondateur de l'agence [Où sont les dragons](#)

ANNEXES

DÉCOUVRIR LES PROJETS DES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS

- **Édition 2022 :**
<https://www.sciencespo.fr/public/fr/actualites/decouvrez-les-solutions-imaginées-par-les-etudiantes-et-etudiants-de-l-incubateur-de-poli.html>
- **Édition 2021 :**
<https://www.sciencespo.fr/public/fr/actualites/succes-pour-la-3eme-edition-de-lincubateur-de-politiques-publiques.html>

LISTE DE TOUS LES PARTENAIRES DE L'IPP DEPUIS 2018

- **Acteurs publics :** AFD (Agence Française de Développement), ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information), Banque des territoires, CAF de Paris, Centre des monuments nationaux, CNIL, DINUM, DITP, Grand Hôpital de l'Est Francilien (GHEF), INA (Institut National de l'Audiovisuel), Institut de France, Métropole de Nice, Métropole Européenne de Lille (MEL), Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice (ATIGIP), Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, Mission Interministérielle pour l'Apprentissage, Office National des Forêts (ONF), Onisep, Préfecture d'Ille-et-Vilaine, Préfecture Occitanie - SGAR, Préfecture de Police de Paris - DTPP, Présidence de la République, Ville de Paris, Ville de Saint-Denis.
- **Organismes privés :** Carrefour, Cité internationale des arts, Fondation pour la Recherche Médicale, Groupe La Poste, Groupe SNCF, LVMH.
- **Acteurs associatifs et ONG :** Association Addictions France, Croix-Rouge française, Démocratie Ouverte, Emmaüs Connect, FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique), France Digitale, GROUPE SOS, Jane Goodall Institute France, UNCCAS (Union Nationale des Centre Communaux d'Action Sociale), WWF France.
- **Partenaires académiques et centres de recherche :** CEVIPOF, Chaire Santé de Sciences Po et Institut Pasteur
- **Institutions européennes :** Commission européenne (Représentation à Paris)
- **Organisations internationales :** OCDE